



Le BC en bref

La revue du mois au Bureau de la concurrence

Septembre 2013

Nouvelles

Le Bureau de la concurrence coordonne une opération internationale de ratissage sur Internet

En septembre, le Bureau de la concurrence a coordonné une opération de ratissage sur Internet, qui a été menée conjointement par les membres du [Réseau international de contrôle et de protection des consommateurs](#) (RICPC) (site en anglais seulement). Cette opération visait à lutter contre la divulgation de renseignements trompeurs et inadéquats dans le contenu des jeux et des applications en ligne destinés aux enfants.

L'opération de ratissage de cette année avait pour objectif de montrer à quel point les enfants peuvent être vulnérables lorsqu'ils sont exposés à des renseignements trompeurs et inadéquats dans le contenu des jeux et des applications en ligne qui leur sont destinés. Les renseignements recueillis dans le cadre de cette opération permettront également aux divers organismes de sensibilisation et d'application de la loi de prendre d'autres mesures à cet égard.

Des organismes de protection des consommateurs du monde entier ont participé à cette initiative visant à accroître la confiance des consommateurs à l'égard des transactions en ligne en renforçant leur capacité de prendre des décisions d'achat éclairées. Les résultats de l'opération de ratissage menée par le RICPC seront analysés et des mesures d'application de la loi seront prises, au besoin.

Les consommateurs qui pensent être victimes de pratiques trompeuses en ligne ou par l'intermédiaire de la téléphonie mobile peuvent communiquer avec le Bureau de la concurrence au 1-800-348-5358 ou avec le [Centre antifraude du Canada](#) au 1-888-495-8501.

Le Bureau de la concurrence met à jour le bulletin sur la confidentialité

Le Bureau de la concurrence a mis à jour son *Bulletin d'information sur la communication de renseignements confidentiels aux termes de la Loi sur la concurrence* afin de tenir compte des lois, des politiques et des pratiques en vigueur à l'heure actuelle.

> Diffusée auprès des médias et intervenants, la publication électronique mensuelle *Le BC en bref* donne un aperçu de l'actualité récente touchant le Bureau.

> Le Bureau de la concurrence, en tant qu'organisme d'application de la loi indépendant, veille à ce que les entreprises et les consommateurs canadiens prospèrent dans un marché concurrentiel et innovateur.



[Centre des renseignements](#)



[Centre des médias du Bureau de la concurrence](#)



[Page d'accueil du Bureau de la concurrence](#)

ISSN 1923-2306
Volume 5, numéro 9

Le bulletin, accessible en ligne sur le [site Web](#) du Bureau de la concurrence, expose la méthode suivie par le commissaire de la concurrence et par le Bureau à l'égard de la communication de renseignements confidentiels obtenus dans le cadre de l'application et du contrôle d'application de la *Loi*

Annonces récentes

- **Le 27 septembre 2013**
[Avis aux médias](#)
 - **Le 25 septembre 2013**
[Le Bureau de la concurrence publie des FAQ révisées sur l'immunité et la clémence](#)
 - **Le 25 septembre 2013**
[Collaboration accrue entre le CRTC et le Bureau de la concurrence pour mieux servir les Canadiens](#)
 - **Le 12 septembre 2013**
[Le Bureau de la concurrence est l'hôte d'une rencontre bilatérale avec la Commission japonaise des pratiques commerciales loyales](#)
 - **Le 10 septembre 2013**
[Le Bureau de la concurrence consulte les Canadiens sur d'éventuelles activités de promotion de la concurrence](#)
 - **Le 9 septembre 2013**
[Le Bureau de la concurrence et Travaux publics et Services gouvernementaux Canada joignent leurs forces pour contribuer à empêcher les activités de collusion](#)
 - **Le 9 septembre 2013**
[Atelier sur le commerce électronique et la publicité en ligne](#)
 - **Le 5 septembre 2013**
[Le Bureau de la concurrence obtient des mesures correctives relativement à la vente à Agrium d'un secteur d'activité lié aux produits agricoles](#)
 - **Le 4 septembre 2013**
[Richard Taylor nommé sous-commissaire à la Direction générale des affaires civiles du Bureau de la concurrence](#)
- > Pour tout renseignement, veuillez joindre les [Relations avec les médias](#).